

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

En plus de la direction, des enseignantes et des enseignants, d'autres personnes travaillent à répondre aux besoins que tu pourrais manifester. Dans leur domaine, ces personnes sont des spécialistes :

a) Éducateurs spécialisés

Ces intervenants œuvrent principalement auprès des élèves présentant des difficultés d'adaptation. Ils côtoient quotidiennement l'ensemble des élèves et interviennent au besoin, notamment pour prévenir et résoudre les différents conflits qui surviennent à l'école. De plus, ils participent aux discussions de cas, apportent les correctifs nécessaires à l'évolution des élèves, tiennent leurs dossiers d'aide à jour et voient à communiquer les informations pertinentes auprès du personnel, des parents et des services externes de l'école.

b) Psychoéducation

Le psychoéducateur est formé pour intervenir dans l'action auprès de personnes et de groupes de personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation se manifestant sur le plan comportemental et psychologique dans leurs différents milieux de vie.

c) Le conseiller d'orientation

Il assiste l'élève dans le choix d'un profil de formation, il participe à l'opération choix de cours, il est responsable du classement des nouveaux élèves et du projet de l'approche orientante.

⇒ Le conseiller en orientation est présent à l'école 2 jours par semaine.

d) Responsable du climat scolaire

Il supporte la direction, les enseignants et les éducateurs spécialisés dans la gestion du code de vie et la réalisation de plans d'action adaptés aux difficultés d'élèves. Il supervise et assure le suivi des élèves en difficulté d'adaptation et de comportement par le biais du plan d'intervention. De plus, il coordonne et propose des projets en lien avec la qualité de vie, la sécurité et le bien-être des élèves de l'école.

e) Policier éducateur

C'est un policier de la Régie inter municipale de police du grand Saint-Jérôme. Cet intervenant a deux mandats principaux; il a un rôle d'éducateur auprès des jeunes en ce qui concerne différents délits (vandalisme, drogue, violence, vol, voies de fait, etc.) et un rôle d'accompagnateur auprès des parents et des jeunes qui se retrouvent impliqués dans l'une ou l'autre de ces problématiques. Son deuxième mandat est d'intervenir comme policier pour appliquer la Loi.

f) Infirmière

Selon le concept « École en santé », cette intervenante agira auprès des jeunes en privilégiant l'approche de groupe et communautaire afin de les accompagner dans l'acquisition des compétences personnelles et sociales.

⇒ **Mme Nathalie Lauzon, infirmière, est présente à l'école tous les mardis.**

g) Orthopédagogue

L'orthopédagogue œuvre auprès des élèves qui apprennent différemment. Elle observe, évalue et intervient auprès des élèves à risque, des élèves en difficulté d'apprentissage et/ou d'adaptation. L'orthopédagogue intervient sur les processus d'apprentissage, sur la prise de conscience de leur façon d'apprendre, sur l'auto-évaluation et l'amélioration des apprentissages en vue de la réussite de ces élèves.

De plus, elle cherche à éveiller l'apprenant afin qu'il actualise ses stratégies cognitives et affectives et ainsi, développe sa confiance en lui, facilite son intégration en classe et ait un programme d'étude adapté à ses besoins. L'orthopédagogue participe à l'élaboration des plans d'intervention, informe et émet des recommandations. Elle veille à faire un bon suivi et réfère certains de ces élèves à d'autres spécialistes, si nécessaire. De plus, elle prend en charge les élèves qui font partie de la mesure 30812, lors des évaluations (tout au long de l'année, dans l'ensemble des matières et dans tous les niveaux). Elle apporte aussi un soutien aux enseignants et aux parents.

h) Sentinelle pour la prévention du suicide

Notre école comporte dix personnes qui ont complété la formation Sentinelle du Centre prévention du suicide Le Faubourg. Nos sentinelles sont des membres du personnel qui œuvrent en lien direct avec la clientèle. Elles peuvent repérer, évaluer, guider et orienter efficacement la personne aux prises avec une détresse suicidaire vers les ressources d'aide de notre territoire. Une sentinelle se démarque par sa vigilance, son écoute et sa réceptivité.



Pour les parents, il est important de prendre rendez-vous avant de vous présenter à l'école. (450) 436-6100